

Avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale de la municipalité de St-Édouard-de-Lotbinière.

Étant donné la recrudescence des plaintes concernant les chiens, avis est donné à tous les propriétaires de chiens que :

1. Toute plainte reçue concernant un chien non attaché en dehors des limites du terrain où il est gardé recevra un constat d'infraction de la cour municipale.

Amende SQ : 250 \$

2. Un chien faisant l'objet d'un signalement de la part d'un médecin, du MAPAQ ou de la Sûreté du Québec concernant une morsure sera automatiquement soumis à l'examen d'un vétérinaire et le propriétaire devra en assumer le coût d'environ 1 200 \$;

Amende SQ : 400 \$

3. Tout propriétaire de chien aura jusqu'au 26 mai inclusivement pour se présenter au bureau municipal pour enregistrer son chien et payer sa licence. Après cette date, tout chien non enregistré à la municipalité fera l'objet d'un constat d'infraction de la cour municipale.

Amende SQ : 250 \$

Donné à St-Édouard-de-Lotbinière, ce 8 mai 2023

Marie-Josée Lévesque, Directrice générale/Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marie-Josée Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de St-Édouard-de-Lotbinière certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public concernant les chiens en remettant une copie à chacun des domiciles de la municipalité.

Marie-Josée Lévesque, Directrice générale/Secrétaire-trésorière

**AVIS À TOUS LES PROPRIÉTAIRES
DE CHIENS ET AUTRES ANIMAUX**

Merci à vous qui tenez votre chien en laisse à l'extérieur de votre maison, sur votre terrain, sur les trottoirs et dans les rues.

UN CHIEN À L'EXTÉRIEUR DOIT TOUJOURS ÊTRE ATTACHÉ.

Merci à vous qui ramassez les excréments que vos chiens laissent sur les trottoirs, dans les rues, les aires communes et la pelouse des autres citoyens.



**DANS LE CAS D'UNE CONTRAVENTION,
UNE AMENDE VOUS SERA IMPOSÉE.**

Merci de bien vouloir vous conformer afin d'éviter toute situation désagréable.

Merci de votre collaboration.